Affaire Thierry Solère (LREM) : un journaliste du Parisien a été rémunéré par une société de traitement des déchets en 2013

23/02/2021 à 21h56



Un journaliste du *Parisien* dans les Hauts-de-Seine a été rémunéré, en 2013, par une société de traitement des déchets pour des prestations de conseil. Son RIB et sa facture ont été transmis à l'entreprise par le député Thierry Solère (aujourd'hui conseiller de Macron), dont le journaliste chroniquait la vie politique locale.

L'enquête judiciaire qui vaut plusieurs mises en examen au député des Hauts-de-Seine Thierry Solère, actuellement conseiller d'Emmanuel Macron à l'Élysée, a fait ressurgir les relations équivoques entre l'élu et un responsable de l'édition départementale du quotidien *Le Parisien*. […]

Médiapart

> *Thierry Solère (LREM) a été mis en examen pour fraude fiscale, détournement de fonds publics et trafic d'influence (MàJ)*